

Bulletin trimestriel de l'union locale des retraités Cfdt de Saint-Nazaire et sa Région

N° 156 - Juin 2023

Et maintenant ?**Concernant la réforme des retraites :**

L'exécutif est passé en force mais la rancœur demeure. Certains disent « les dés sont jetés » « les vacances à venir démobilisent » etc... mais la contestation continue d'une autre manière. En effet, le bilan de ce mouvement doit nous conduire à un dialogue social, digne et renforcé.

Nous considérons toujours cette réforme comme injuste et brutale. Notre rôle à présent est de peser sur tous les décrets d'application.

Les premières mesures de la loi s'appliqueront à partir du 1er septembre 2023. Progressivement, tout le système va se décaler de deux ans. Aussi je vous renvoie au magazine de juin qui traite des dix points clés de la réforme, à savoir :

- ⇒ les générations sacrifiées
- ⇒ Le dispositif pour carrière longue (des injustices qui n'existaient pas jusque là)
- ⇒ Les 4 critères manquants dans la pénibilité
- ⇒ Peu de changements concernant l'inaptitude, l'incapacité, l'invalidité et le handicap
- ⇒ Concernant les inégalités femmes/hommes, les mères sont les premières perdantes dans la réforme.
- ⇒ Pour les régimes spéciaux, la clause du grand-père est appliquée.
- ⇒ Dans la fonction publique, quelques mesures spécifiques .
- ⇒ Concernant le minimum contributif (MICO) on est loin de la promesse initiale.

Bref, une trentaine de décrets à venir sur lesquels il va falloir peser avec le concours de nos experts, c'est aussi cela l'action syndicale.

Tout ceci, sans compter sur le rôle déterminant de la CARSAT dans la période à venir.

Alors ne lâchons rien et continuons notre travail de syndicaliste à part entière.

Edito

Hormis l'arrivée de Marylise LEON et de Benoit PRINCE (dans nos confédérations).

Quelques changements dans la Région et l'UD 44.

AG de l'UTI 44 du 24 avril:

Isabelle DANET-GUITTON et Francis DEPRESLES de l'Union Territoriale de Saint Nazaire intègrent l'exécutif de l'Union Départementale ainsi que Soizic BAUDOUIN au groupe projet au titre des Retraités de l'UTR44.

L'après midi a été consacré à la « Fresque du climat » (affaire à suivre).

AG URI du 1er juin (entre 2 congrès):

Après une matinée consacrée avec Laurent BERGER et un débat sur l'actualité revendicative, il a été procédé au changement de Secrétaire général.

C'est donc Jonathan SEMELIN (venant du secteur de la santé en Vendée) qui succède à Isabelle MERCIER, qui elle rejoint l'exécutif confédéral pour de nouvelles aventures.

Merci et bon vent à toutes ces personnes qui pilotent notre beau navire...

Bel été à tous et à vos familles
Christian Tessier
Secrétaire Général ULR

SOMMAIRE

Edito : Et maintenant ?	1
• <i>Actualité</i>	
⇒ <i>Aperçu de Valence</i>	2/3
⇒ <i>Saisonniers - saison 2023</i>	3
⇒ <i>Article « auto solidaire »</i>	4
• <i>La vie des sections</i>	
⇒ <i>AG SLR Cote Nord et Presqu'île</i>	5
⇒ <i>SLR St Nazaire, Trignac, St André</i>	6
⇒ <i>AG Pontchâteau</i>	6/7
• <i>Accueil Nouveaux Adhérents Retraités</i> ...	7
• <i>Voyages - Programme 2024</i>	8

Un aperçu de VALENCE (congrès UCR)

En attendant Fil bleu et Retraité militant, quelques 500 délégués dont 9 camarades de Loire Atlantique étaient présents du 6 au 8 juin 2023.

- **Le rapport de l'activité** : des 4 années passées à été présenté par Dominique FABRE (se référer au Retraite Militant de mars 2013)

52 interventions se sont succédé dont celle de Soizic BAUDOUIN pour l'UTR44, Pascal DUPLOUY pour l'URR Pays de la Loire et René RECULOT pour les retraités F3C. Après la réponse aux interventions par Dominique FABRE, le quitus a été donné à l'équipe sortante par un vote favorable à 85.31%.

- Le débat sur la **Résolution Générale** pour les 4 années venir a été présenté par Benoit PRINCE et Marinette SOLER.

1172 amendements ont été déposés et 330 ont été intégrés ou reformulés. D'autres ont été inclus dans le Plan de travail de l'UCR.

S'en est suivi, un débat autour de 3 amendements retenus dont le premier avait été déposé par l'UTR44 et défendu par Christian TESSIER.

Malgré l'appel de la commission des résolutions à voter contre, celui-ci est passé à 55.87%.

Il s'agissait d'étendre la pension de réversion aux couples Pacsés. (article 2.1.1.5)



Soizic BAUDOUIN

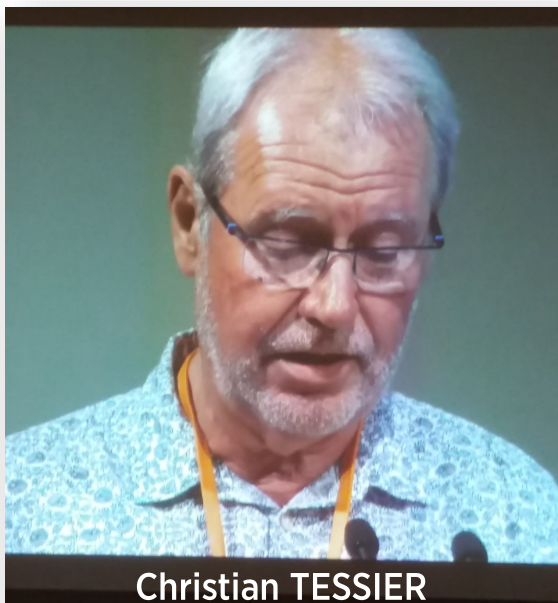
- **Le vote final** sur la RG:
POUR : 82.05% CONTRE: 17.95%
- S'en est suivie **l'élection du BN** de l'UCR (représentants des URR et UFR)
Pierre -Marie BERNARD représentera l'URR Pays de la Loire.
Election de la Commission Exécutive par le BN: 8 membres dont Benoit PRINCE (secrétaire général), Marinette SOLER (secrétaire adjointe) et Thierry MOU-CHARD (trésorier)

Autres évènements de ce congrès:

- Une **motion d'actualité contre la réforme des retraites** approuvée à 100% et une pause des congressistes afin de soutenir la journée de mobilisation du 6 juin relayée par le Dauphiné Libéré.



- Un **hommage poignant aux camarades décédés** depuis le congrès de Bordeaux (7) dont Gilles CRINIERE, Gilbert BILON, Marie Solange PETIT, Yves VEROLLET , Frédéric SEVE...



Christian TESSIER

- Un focus sur le **Pacte du Pouvoir de Vivre** avec 2 tables rondes et débat.
- La **séquence « challenge développement »** présentée par Hervé WIART
- Une intervention de **Yvan RICORDEAU** (Secrétaire national Confédéral en charge des retraites et de l'International) suivi d'un débat .

- **Des applaudissements** fournis envers les délégations étrangères et fédérations

- **Le discours apprécié d'Agostino SICILIANO** (Secrétaire régional de la FERPA) exhortant le congrès à transmettre notre patrimoine social aux jeunes générations



Agostino SICILIANO

Bref une CFDT retraité Démocratique et en Action.

SAISONNIERS - SAISON 2023

APPEL AUX VOLONTAIRES

11 Juillet

RDV 9h

Distribution de tract

De 10h à 12h

LA BAULE

Place René Coty

12 juillet

RDV 9h

Distribution de tract

De 10h à 12h

SAINT-BRÉVIN

Place du Pointeau

Proche parking

École de voile

Si vous êtes volontaire pour participer à cette action avec d'autres militants, merci de téléphoner à Isabelle Danet-Guitton pour faire part de votre présence au 06.64.71.23.33



La nouvelle association Saint-Nazaire auto solidaire, présidée par Michel Labour (au centre) propose un service de chauffeurs pour les personnes isolées

SAINT-NAZAIRE. Des chauffeurs solidaires à la rescousse des personnes isolées

La nouvelle association Saint-Nazaire auto solidaire va proposer de conduire à petit prix les personnes - principalement âgées et isolées - qui ont besoin de se déplacer.

Transporter tout en rompant l'isolement. C'est la mission de la nouvelle association Saint-Nazaire auto solidaire créée le 8 avril.

« On s'adresse plutôt aux seniors, avec des faibles revenus »

L'association vient de tenir sa première assemblée générale. Présidée par Michel Labour, elle compte déjà une trentaine d'adhérents, prêts à donner de leur temps pour rendre service à ceux qui n'ont pas de moyen de locomotion. « On s'adresse plutôt aux seniors, avec des faibles revenus », précise Jean-Pierre Crespin, trésorier de l'association.

Ce type d'association n'est pas nouveau. Mais elles existent essentiellement en milieu rural. Peu dans les grandes villes. « Il y a pourtant une demande », note Michel Labour. C'est en tout cas ce qui est ressorti d'un questionnaire réalisé lors des Assises de la mobilité organisées en juin dernier.

L'idée de créer une association de chauffeurs solidaires est le fruit d'une réflexion menée

par le Conseil des aînés et un groupe de seniors de la maison de quartier de l'Immaculée. « Beaucoup de personnes âgées nous ont fait part de la difficulté pour se déplacer, notamment dans le quartier de l'Immaculée qui n'est pas toujours bien desservi par les transports collectifs. » Et quand il y en a, l'arrêt se trouve parfois loin de l'habitation. « Quand on a du mal à se déplacer cela peut être compliqué de se rendre jusqu'à l'arrêt ou même de prendre le bus qui peut être brusque », note les membres de l'association.

Rompres l'isolement

Le principe de Saint-Nazaire auto solidaire ? Un groupe de chauffeurs bénévoles qui transportent et accompagnent les personnes qui en ont besoin. Rendez-vous médical, courses, marché, cimetière... On peut faire appel à un chauffeur solidaire pour tous types de trajets dans un rayon de 50 km autour de Saint-Nazaire.

Mais hors de question de se substituer aux services qui existent déjà. « Nous sommes complémentaires, nous ne sommes pas des taxis. » Car bien plus qu'un simple service

de transport, les membres de l'association souhaitent aussi rompre l'isolement des personnes âgées. « Pendant le trajet, on va discuter, on veut vraiment créer du lien. »

L'association n'est pas là pour faire de l'argent. Avant de pouvoir bénéficier de ses services, il faudra adhérer à l'association. « On ira rencontrer chaque personne avant l'inscription. On évaluera leurs besoins, leurs conditions de ressources, et s'ils ne peuvent pas bénéficier de ce qui existe déjà. » Une fois inscrit, le bénéficiaire devra effectuer une demande de trajet 48 heures minimum avant la course via des référents de l'association. Le service sera ensuite facturé 4 € les 10 premiers kilomètres plus 35 centimes du kilomètre. « On s'est rapproché des expériences voisines, notamment à Pornichet et dans le Pays de Retz, pour mettre en place notre service. »

À la recherche de chauffeurs

Saint-Nazaire auto solidaire compte une quinzaine de chauffeurs. « Dans l'idéal, il nous en faudrait une trentaine. L'objectif est d'en avoir un

peu dans tous les quartiers. » Pour devenir chauffeur, pas besoin de compétences particulières. « Il suffit d'avoir un permis valide et une voiture en bon état. » L'assurance est prise en charge par l'association, qui a adhéré à l'Udams 44 (Union départementale d'accompagnement à la mobilité). « Les chauffeurs pourront bénéficier de formation spécifique, notamment sur le code de la route. »

L'association lancera son activité en septembre mais elle commence déjà à recueillir les demandes des bénéficiaires. « Et s'il y a déjà des besoins et qu'un des chauffeurs est disponible, on pourra peut-être commencer les premiers trajets avant ! »

● Mélissa DUPIN

■ Adhésion : 5 €. Contact : saintnazaireautosolidaire@gmail.com

■ Membres du bureau : Michel Labour, président ; Philippe Buttier, vice-président ; Marie-Antoinette Rialland, secrétaire ; Lydie Seraffin, secrétaire adjointe ; Jean-Pierre Crespin, trésorier ; Joseph Errien, trésorier adjoint.

AG SLR Cote Nord et Presqu'île

Vendredi 15 septembre à partir de 14h

SALLE DES ASSOCIATIONS A LA BAULE ESCOUBLAC

(face à la Mairie annexe)

- ⇒ Thème retenu « transmission donation et succession » présenté par Louis-Marie ROCHARD (Militant CFDT) et ancien négociateur immobilier dans un cabinet notarial.
- ⇒ Actualité par Christian TESSIER (Secrétaire général ULR)
- ⇒ Voyages prévus par la commission loisirs.

Redécoupage envisagé de nos SLR

Suite à notre réunion des SLR du 15 juin, le bureau propose quelques modifications à savoir :

- ⇒ Inclure la SLR de Donges, Montoir avec St Nazaire.
- ⇒ Inclure la SLR de Missillac, la Chapelle, Sainte Reine avec le secteur de Pontchâteau
- ⇒ Inclure la SLR de St Joachim et St Malo avec le secteur de Pontchâteau
- ⇒ Inclure la SLR de Herbignac , Assérac, St Lyphard avec la côte et Presqu'île.

Nous en rediscuterons au Conseil ULR du 25 septembre

Voici les coordonnées du correspondant UTR 44 pour **MGEN Solutions AZUR**
(Adhésion CFDT Retraité + Mutuelle complémentaire)

Michel MOREAU

Michel.pierre.moreau@gmail.com

Tel: 06 70 73 14 27

SLR St Nazaire, Trignac, St André des Eaux

La CFDT et ses partenaires du Pacte du Pouvoir de Vivre ont pour objectif de contribuer à transformer notre société pour construire un présent et un avenir plus désirable.

Dans ce cadre, parmi les préoccupations et les réflexions de notre organisation un sujet est à l'ordre du jour : concilier transition écologique et justice sociale, faire converger l'écologie et le social.

Au cœur de cette question se trouve, notamment, le thème des économies d'énergie. C'est ce thème - là que nous aborderons lors de notre assemblée générale de novembre prochain (la date exacte nous sera précisée en juillet).

Que pouvons-nous faire, à notre niveau, dans notre logement pour économiser l'énergie et ainsi participer à cette indispensable transition écologique en cours ? Que devons-nous faire pour que nos indispensables efforts personnels se traduisent par une amélioration de notre pou-

voir d'achat ?

Nous traiterons de plusieurs aspects très concrets : connaître les acteurs du marché de l'énergie ; comprendre les offres et les contrats qui nous sont proposés ; comment faire pour réduire sa consommation ? quels sont les dispositifs d'accompagnement et les aides existants pour y parvenir ? quels sont les principaux gestes éco-citoyens permettant de réduire sa facture

Les coûts de l'énergie sont parmi les problèmes qui préoccupent le plus les Français. Notre prochaine assemblée générale devrait nous éclairer sur les moyens d'en réduire l'impact.

D'ici là, prenez soin de vous et passez un bel été.

Jean-Yves Failler

AG de Pontchâteau - Saint-Joachim – La Chapelle-des-Marais – Herbignac

Le thème retenu pour l'AG était « La crise énergétique et ses conséquences sur le pouvoir d'achat des retraités » L'intervenant, Jean-Yves BOUCHET, militant et président de la CLCV 44 (Consommation Logement Cadre de Vie) a présenté un diaporama riche et très intéressant.

Des informations sur les consommations moyennes d'énergies, les types de contrats (Tarifs réglementés et offre de marché) et sur le pouvoir d'agir des abonnés : pour choisir ou éventuellement changer de fournisseur (c'est gratuit, sans délai, sans coupure et sans engagement dans la durée : Loi de mobilité énergétique) il est essentiel de comprendre son contrat d'énergie.

On peut choisir son fournisseur en fonction du type de contrat, du type d'énergie proposé (renouvelable, fossile ou fissile (nucléaire) ou

selon critère environnemental) et des services qui y sont liés (facilités, échancier avant coupure)

Comprendre son contrat d'énergie, c'est adapter la puissance souscrite à ses besoins réels (option HC/HP souvent choisie par méconnaissance de son besoin) c'est renégocier son contrat de fourniture de gaz (pour les utilisateurs en cuisson seule). On peut ensuite comparer les fournisseurs d'électricité ou de gaz (sur le site du médiateur de l'énergie, seul comparateur indépendant)

L'attention est primordiale au niveau des abus de démarchage à domicile et au téléphone principalement : ne rien signer, ne pas communiquer d'information et ne pas rester seul en en parlant autour de vous (ou à la CLCV : voir contact en fin d'article)

Vie des sections / Actualité

Le message : « L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas » a aussi été transmis et commenté, la sobriété étant la principale source d'économie. L'énergie pas chère est une période révolue. Changer de fournisseur ne résout pas tout ...ça se saurait !

Les revendications de la CLCV souvent communes et partagées par la CFDT portent sur un socle tarifaire de base qui répond aux besoins essentiels de la vie quotidienne en fonction de la composition du foyer. Un tarif abordable pour tous. Au-delà des besoins essentiels, la tarification devrait être plus élevée car c'est du confort. Ces socles tarifaires devraient être proposés dans le domaine de l'énergie, de l'eau et des communications (premiers octets pour accès à internet), la liste de ces domaines pouvant être élargie. Plutôt que la distribution de chèques, ce qui est de la

com, il faut aboutir sur cette notion de service de base à un coût juste.

L'intervention s'est terminée par un appel du pied de la CLCV départementale (car au niveau national la CLCV n'est pas dans le Pacte du Pouvoir de Vivre) à participer collectivement au Pacte du Pouvoir de Vivre avec l'ULR CFDT. Un appel entendu !

Pour un nouveau modèle de société écologique, social et démocratique « FAITES VIVRE LE PPV »

Un excellent diaporama (38 pages) pourrait suivre pour les adhérents qui le demanderont. Ainsi que 2 lettres types de demandes de devis à envoyer aux fournisseurs d'électricité ou gaz pour que vous puissiez comparer.

L'adresse de l'antenne locale CLCV de St Nazaire 2 bis, avenue Albert De Mun 44600 ST NAZAIRE - avec ou sans RDV :

Philippe Houis

Accueil des Nouveaux Adhérents Retraités

MARDI 3 OCTOBRE à l'Union Territoriale de St Nazaire
4 rue François Marceau

Matinée + repas

Convocation suivra par l'intermédiaire des sections locales et retraités (SLR)

AGENDAS ET GUIDE PRATIQUE 2024

Appeler Camille à l'UT CFDT : 02 40 22 54 62

Inscription à l'UT CFDT

02 40 22 54 62



Pour 2024, la Commission Loisirs vous propose les destinations suivantes :

Circuit

CUBA**12 JOURS**

Départ de Nantes

Tarif sous réserve
(voyage en juin ou septembre 2024)

25/29 personnes : 1 940€

30/34 personnes : 1 865€

35/39 personnes : 1 810€

Cuba, est un État insulaire des Caraïbes formé de l'île de Cuba (la plus grande île des Antilles), de l'île de la Jeunesse (appelée île aux Pins jusqu'en 1978) et de 4 095 cayes et îlots. Il est situé à l'ouest des grandes Antilles, à la confluence de la mer des Caraïbes, du golfe du Mexique et de l'océan Atlantique.



Circuit

CROATIE**9 jours**

Départ Nantes

Tarif sous réserve**(voyage 1er septembre 2024)**

20/24 personnes : de 2 340€ à 2 450€

25/29 personnes : de 2 290€ à 1 399€

La Croatie est entourée par la Slovénie au nord-ouest, la Hongrie au nord-est, la Serbie à l'est, la Bosnie-Herzégovine au sud-est et le Monténégro à l'extrême sud-est. De plus, elle partage une frontière maritime avec l'Italie dans la mer Adriatique à l'ouest et au sud-ouest.



**Présentation des
voyages 2024**

Retenez bien ces dates :**Vendredi 13 octobre 2023****Ou****Vendredi 20 octobre 2023****(en fonction de l'accord de la mairie de St Nazaire)****À 15h****Salle des Associations de l'Immaculée**

Si vous pensez être intéressés par l'un de ces voyages, nous contacter dès maintenant afin que nous puissions commencer à nous organiser avec le voyageur, merci.

(sans engagement de ma part, pour l'instant)

Je suis intéressé par le voyage à : (indiqué le pays)

Votre Nom et Prénom :

Numéro de tél :